

Monsieur Michel BARRIERE

Commissaire enquêteur projet Limouzette Lachamp

Suite à notre entretien du 25 avril, nous vous confirmons par ce message les principales observations relatives au dossier du promoteur Vents d'Oc notamment pour les Vernets.

1- Le visuel

Le dossier affirme que les éoliennes ne seront plus visibles des Vernets dans la nouvelle version à 4 unités. Le document 6_photomontage_1 page 12 montre la nacelle et une grande partie de la rosace E4 au début de la zone projet dont la suite est cachée par la maison. En réalité, les 4 éoliennes seront visibles de cet endroit, voir p.j. "vue du haut des Vernets position Vents d'Oc".

Même de la maison Favier, première à droite sur le début du chemin en bas des Vernets, on distinguera la nacelle et la moitié supérieure de la rosace, voir p.j. devant maison Favier.

Dans l'étude paysagère-2 page 49 Lieux habités, pourquoi ne figure pas Limouze, hameau le plus près des éoliennes donc le plus touché avant le bourg de Lachamp ?

Dans cette étude page 67, des affirmations sont difficilement acceptables sous prétexte de la faible densité de population, ainsi ce ne serait pas grave de faire des atteintes à l'environnement. N'y-a-t'il pas un dénigrement manifeste de la population locale ?

Aussi page 42, les éoliennes « participent à la lecture du relief » ou « soulignent l'existence de vallons »

A-t-on besoin d'éoliennes pour se repérer ?

La nuit, chaque éolienne doit porter des feux à éclats rouges de nuit comme à Lou Paou, mais dépassant 150m, des feux rouges supplémentaires ajoutés le long du mât feront encore plus de nuisances.

La population ne vit pas cloîtrée chez elle, elle se déplace souvent pour les approvisionnements, les services médicaux et autres besoins dans le bourg de Lachamp, les communes et villes environnantes telles Rieutort de Randon, Marvejols, Mende, Aumont (cf. p.j. route des Vernets à Lachamp). Lors de ces trajets, elle est donc sensible aux déformations des paysages par ces mêmes projets qui se développent de tous les côtés et surtout n'accepte pas la minoration du mauvais effet visuel par le supposé « manque d'observateurs » (étude paysagère_1 page 15).

2- Le bruit

L'étude acoustique (pages 12 et 14) indique que le point de mesure n°6 est situé en contrebas derrière la maison Favier donc caché des éoliennes et sans doute inefficace. Les calculs de dispersion du bruit devraient rassurer les habitants des Vernets à 1,8km de E4. Toutefois, les effets sonores de Lou Paou I sont audibles et très perturbants au hameau de l'Espinassat à Servièrès pourtant distant de 2,7km. L'été, les habitants doivent fermer les fenêtres pour dormir tranquillement. En effet, les formules sont applicables en plaine et ne peuvent tenir compte des bosses et creux du relief local qui favorisent les effets d'échos, notamment aux Vernets.

Nous sommes très septiques sur ce point et redoutons ce tam-tam non musical.

On peut craindre qu'à Limouze, à 600m de distance, les effets soient comme à Chauvets, c'est-à-dire fortement insupportables.

Les constats de nuisance sur l'état de santé des malheureux voisins des éoliennes sont de plus en plus nombreux dans tous les pays. Pour les éviter, les Allemands commencent à reculer les éoliennes des habitations de 10 fois leur hauteur totale; ce serait un recul de 1,8km pour celles du projet fabriquées en Allemagne, plus logique que le recul uniforme légal de 500m, qu'elle que soit la hauteur, décidé en France contre l'avis de l'Académie de Médecine.

3- Economie

Il est dit que les éoliennes participent à lutter contre le réchauffement de la Terre en réduisant les gaz à effets de serre. L'avis résumé de l'Académie des Sciences du 19-04-2017 ci-joint constate que ce n'est pas le cas, et que la puissance réelle fournie en électricité par toutes les éoliennes en France ne correspond qu'à 20% de la puissance annoncée et baisse jusqu'à 5% en période anticyclonique. Pour le projet en lisant 3,2MW, il faut donc comprendre 0,64MW ce qui en réduit l'intérêt notamment pour notre département déjà auto-suffisant en électricité.

Dans un projet éolien, la plus grosse dépense concerne la fabrication des aérogénérateurs équipés dont l'importation aggrave le déficit de la balance commerciale française.

D'après le promoteur, l'impact sur l'activité touristique serait positif. Pas de chance pour le promoteur, l'association des gîtes ruraux dit le contraire (cf. Gîte Rural du Mazelet de Rieutort de Randon)

Les quelques avantages résiduels sont bien maigres pour justifier les fortes atteintes au paysage et aux habitants.

4- Conclusion

Etant pour la protection de la nature et des paysages lozériens, principales richesses de notre département, et la protection des habitants des Vernets et autres villages voisins, nous sommes opposés au stationnement d'aérogénérateurs monstrueux dans la commune de Lachamp.

Salutations distinguées

Odile ROME ROCHEREAU

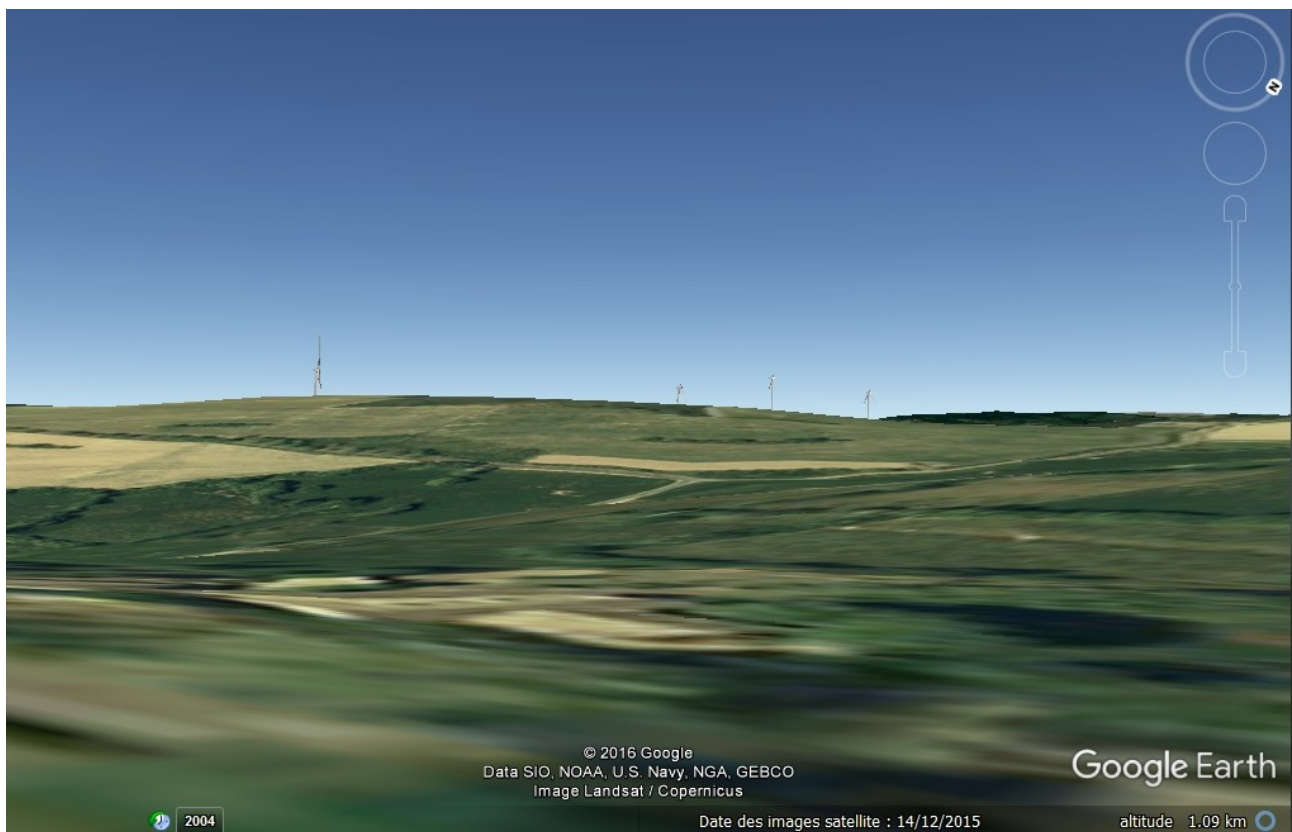
Philippe ROCHEREAU

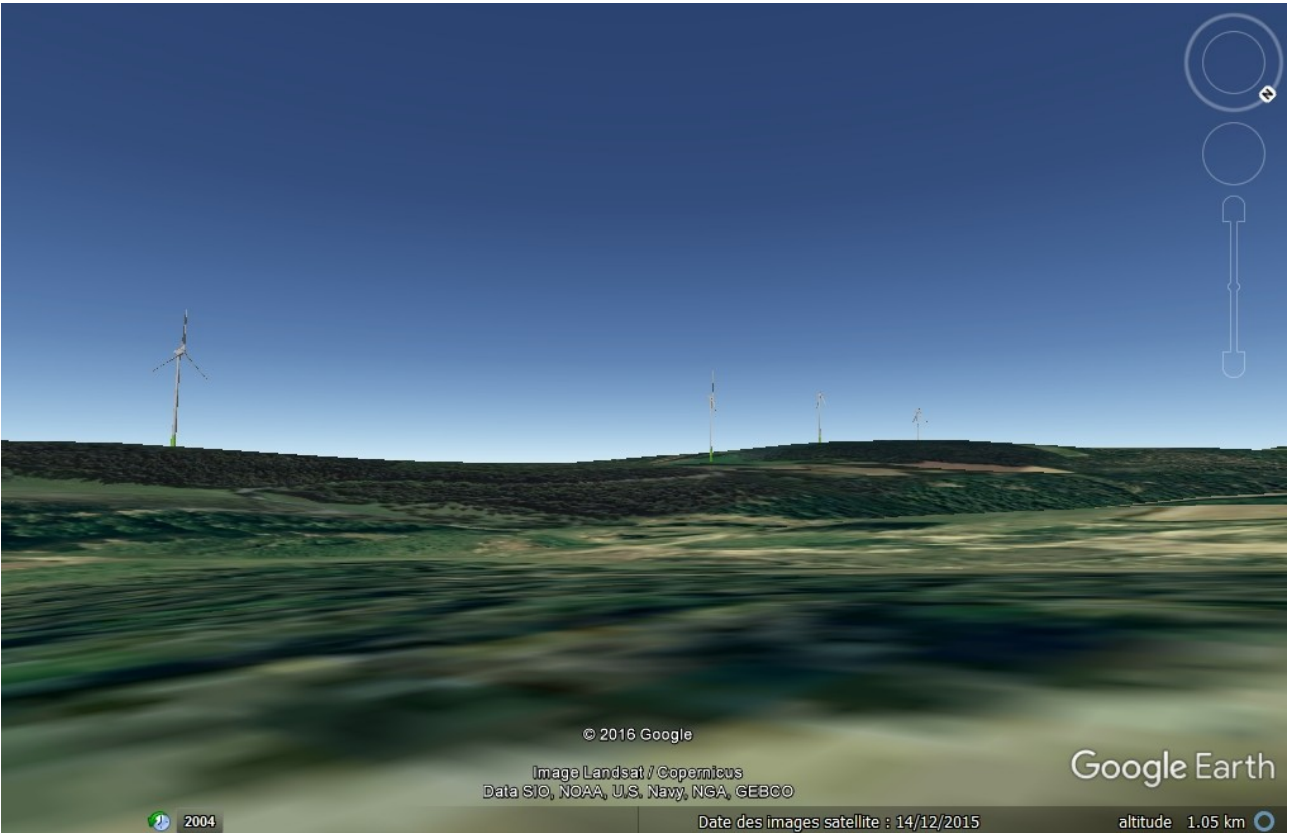
Les Vernets

48100 Lachamp

Rappel des pièces jointes :

- vue du haut des Vernets position Vents d'Oc
- vue route des Vernets à Lachamp
- Résumé avis Académie des Sciences 19-04-2017





© 2016 Google

Image Landsat / Copernicus
Data SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO

Google Earth

2004

Date des images satellite : 14/12/2015

altitude 1.05 km

Alerte de l'Académie des Sciences concernant les éoliennes

Sous le titre "**La question de la transition énergétique est-elle bien posée dans les débats actuels**

" 20 membres du Comité de prospective en énergie de l'Académie des sciences menés par Sébastien Candel, Président de l'Académie des Sciences, viennent de publier une alerte sur les risques majeurs engendrés par le programme de la Transition Énergétique. Ce rapport de trois pages signé par 20 des plus hautes autorités scientifiques de la France dans le domaine des Sciences de l'énergie, discrédite l'éolien que le gouvernement actuel continue à considérer comme le pivot du futur mix électrique de notre pays.

« Le simple bon sens conduit à conclure qu'une production d'électricité qui garantit la consommation du pays nécessite la disponibilité des énergies « à la demande », celles qui ne souffrent pas de l'intermittence et auxquelles on peut faire appel en permanence. Pour les éoliennes, le facteur de charge moyen en France (rapport entre l'énergie produite et celle qui correspond à la puissance maximale affichée) est de 23 % il faut donc mettre en place des puissances plusieurs fois supérieures à la valeur répondant à la demande. »

« En termes de puissance, la situation est encore plus défavorable puisque le rapport de la puissance installée à la puissance garantie est de l'ordre de 20 pour l'éolien. C'est ce qui ressort des chiffres de production éolienne en France, montrant que la puissance disponible issue de l'ensemble des éoliennes réparties sur le territoire tombe souvent à 5 % de la puissance affichée. Ainsi, un ensemble qui peut en principe fournir 10 GW ne délivre qu'un demi GW pendant une partie du temps. Cette variabilité nécessite la mise en œuvre d'énergies alternatives pour pallier cette intermittence et compenser la chute de production résultant de l'absence de vent ou de soleil. »

Cette tribune met en lumière l'erreur stratégique de suivre aveuglément le modèle allemand. D'après les 20 académiciens du Comité de prospective en énergie de l'Académie des sciences le constat est sans appel:

« Le cas de l'Allemagne est exemplaire. En 2011 l'Allemagne décide de sortir du nucléaire, dont la contribution à la production électrique n'était que de 22 % en 2010, sortie qui en conséquence ne représente pas les mêmes défis qu'une sortie du nucléaire en France. Six ans plus tard, la part du nucléaire est de 13 %, celle des renouvelables de 30 %, ce qui est remarquable, mais la part des combustibles fossiles reste de 55 %. C'est la croissance de l'offre intermittente d'électricité produite par les renouvelables qui a nécessité l'ouverture de nouvelles capacités de production thermiques à charbon et un développement de l'exploitation du lignite. De sorte que l'Allemagne continue à être l'un des pays européens les plus gros émetteurs de CO2 pour un prix de l'électricité le plus élevé. On ne peut pas parler d'un succès. »

La question de la transition énergétique est-elle bien posée dans les débats actuels ?

par Sébastien Candel, Yves Bréchet, Edouard Brézin, Marc Fontecave, Jean-Claude André, Roger Balian, Sébastien Balibar, Yves Bamberger, Catherine Césarsky, Vincent Courtillot, Jean-Claude Duplessy, Pierre Encrenaz, Robert Guillaumont, Pierre Joliot, Guy Laval, Olivier Pironneau, Michel Pouchard, Paul-Henri Rebut, Didier Roux, Jean-Marie Tarascon.

LIRE : http://www.academie-sciences.fr/pdf/rapport/lpdv_190417.pdf